

CANTON DE  
CREIL NORD/CREIL SUDARRONDISSEMENT  
DE  
SENLIS

VILLE DE CREIL

Envoyé en préfecture le 29/04/2026

Reçu en préfecture le 29/04/2026

Publié le 29/04/2026

ID : 060-216001743-20260429-27DEL\_CM240426-DE

Extrait du Registre des Délibérations  
de la Ville de Creil  
du vendredi 24 avril 2026

**CONVOCACTION**

Date : 10 avril 2026

Affichée le : 10 avril 2026

L'an deux mille vingt six, le vingt quatre avril à 19h00, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence de Monsieur Omar YAQOUB, Maire Creil.

Nombre de conseillers :

En exercice : 39

Présents : 32

Votants : 38

Pouvoirs : 6

Absent : 1

**Étaient présents :** M. Omar YAQOUB - M. Abdelaziz RIFI SAIDI - Mme Danielle SOKOLONSKI - M. Amadou KA - Mme Peggy MOUELLÉ - M. Mohamed ASSAMTI - Mme El Hame EL HARCHAOUI - M. Thierno DIALLO - Mme Rosa OULD SAID - M. Amir ZAFAR - Mme Fadhila KEZZOUL - M. Mohamed CAHOUC - Mme Karima BOUHAMIDA - Mme Wanessa TOUATI-AHMED - Mme Patricia RÉGENT - Mme Dalila SAHNOUNE - M. Oumar KA - Mme Nazish PERVAIZ - Mme Bénédicte ALHERBE - Mme Néjia CHOUIKHI - M. Ayaovi SEKLE - Mme Sarah YAQOUB - M. Heddi FADHLI - Mme Marieke TAOUK - M. Bienvenu MOUELLÉ - Mme Nabila BEJAOUI - M. Ahmed BOUKHALFA - Mme Döndü ALKAYA - M. Emmanuel PERRIN - M. Karim BOUKHACHBA - Mme Fabienne LAMBRE - M. Abdoulaye DEME.

**LISTE DES DÉLIBÉRATIONS**AFFICHÉE ET PUBLIÉE SUR LE SITE  
DE LA VILLE LE :**27 AVR. 2026**DÉLIBÉRATION PUBLIÉE SUR LE  
SITE INTERNET DE LA VILLE LE :**29 AVR. 2026****Absents représentés**

M. BOUJDOUN

M. NOUWYNCK

M. MBAYE

Mme DHOURY-LEHNER

Mme FAZAL

Mme EL BAKKALI

Pouvoir à M. RIFI SAIDI

Pouvoir à Mme SOKOLONSKI

Pouvoir à M. DIALLO

Pouvoir à M. DEME

Pouvoir à Mme LAMBRE

Pouvoir à M. PERRIN

**Absents excusés****Absents non représentés**

M. AKABLI.

Secrétaire de séance : Danielle SOKOLONSKI

**27 Associations de soutien scolaire - Subventions 2026****■ Rapport de présentation :****Dalila SAHNOUNE, Conseillère Municipale**

Acteur majeur du vivre ensemble et du lien social, les associations creilloises mènent des actions au quotidien reconnues par les habitants et les pouvoirs publics. En complément des aides en nature (prêt de salles, matériels etc ...), la ville de Creil souhaite apporter une aide financière directe à certaines associations selon l'intérêt local de leurs actions.

Dans ce cadre, il vous est proposé d'octroyer aux associations de soutien scolaire les subventions de fonctionnement suivantes :

Nom de l'association	Subventions proposées 2026
APRES - Agir pour la réussite scolaire	4 000 €
CIMS - Centre d'Information et de Médiation Sociale	3 500 €
Coup de pouce scolaire	3 000 €
Pour un sourire	3 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>13 500 €</b>

Le versement de la subvention est conditionné à la transmission préalable, par le bénéficiaire, du bilan financier et du rapport d'activité de l'année N-1. À défaut de production de ces documents, aucune subvention ne pourra être

■ **Le conseil municipal :**

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L2121-29,  
Vu les crédits inscrits au budget de la Ville,  
Considérant les dossiers présentés par les associations,  
Entendu le rapport de présentation,

■ **Vote**

Votants : 38	Pour : 38	Contre : 0	Abstention : 0	Ne prend pas part au vote : 0
--------------	-----------	------------	----------------	-------------------------------

■ **Décide à l'unanimité :**

**Article 1<sup>er</sup>** : d'approuver, au titre de l'année 2026, l'attribution des subventions de fonctionnement, conformément au tableau d'attribution ci-dessous :

Nom de l'association	Subventions attribuées 2026
APRES - Agir pour la réussite scolaire	4 000 €
CIMS - Centre d'Information et de Médiation Sociale	3 500 €
Coup de pouce scolaire	3 000 €
Pour un sourire	3 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>13 500 €</b>

**Article 2** : d'imputer les dépenses correspondantes aux comptes prévus à cet effet dans le budget de la Ville.

CREIL, le **29 AVR. 2026**  
Pour extrait certifié conforme,

Monsieur Omar YAQOUB

  
Maire de Creil  
Président de l'ACSO



La secrétaire de séance

  
Danielle SOKOLONSKI